



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière « viandes rouges » du 10 juin 2014

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viandes blanches s'est réuni le 10 juin 2014, sous la présidence de Pierre Chevalier.

Situation des marchés dans les secteurs bovin, ovin et équin

Viande bovine : seule la consommation de viande hachée progresse

En France, les cheptels femelles laitier et allaitant repartent à la hausse depuis quelques mois et retrouvent le niveau de 2012, L'effectif allaitant, au plus bas en 2013, reste loin des sommets atteints en 2010.

Sur les quatre premiers mois de l'année, les exportations d'animaux maigres sont stables sur le marché italien.

Les achats des ménages (hors viande hachée fraîche ou surgelée) sont en repli sur le premier trimestre 2014 avec des prix orientés à la hausse.

Viande ovine : déclin de la consommation en France, hausse des importations chinoises

L'offre mondiale (Nouvelle Zélande et Australie) est en baisse, avec des prix à la hausse. La demande chinoise continue toutefois de progresser sur le premier trimestre 2014, après avoir doublé entre 2012 et 2013.

Dans l'Union européenne, le manque de disponibilités provoque aussi une augmentation des prix et le ralentissement du commerce.

En France, l'offre de Pâques a été la plus basse depuis 5 ans, au vu des abattages.

Globalement, la consommation de viande ovine continue de reculer en France, avec des prix orientés à la hausse.

Appui aux exportateurs : ouverture de nouveaux marchés et levée progressive des embargos ESB

Temps fort en 2014, l'Organisation mondiale de la santé animale, a permis au Ministère en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire et à FranceAgriMer de rencontrer 24 pays pour négocier l'allègement de certaines contraintes sanitaires à l'exportation.

Les marchés de Singapour, du Japon et des Philippines pourraient aussi s'ouvrir davantage à la France suite à des missions d'inspection programmées cette année.

Enfin, la levée de l'embargo américain sur les viandes bovines européennes est effectif depuis le 4 mars 2014, mettant fin à 16 ans d'interdiction d'exporter. Les établissements français intéressés par cette destination sont en cours de pré audit par FranceAgriMer.

Plans stratégiques des filières : approfondir le travail engagé et passer à l'action

Les membres du Conseil spécialisé sont invités par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt à définir les plans d'action et à poursuivre la réflexion sur les stratégies des filières bovine et ovine autour de trois axes principaux : les démarches agro-écologiques, l'amélioration de l'organisation collective des filières et l'établissement d'une stratégie commerciale à l'exportation.

Les stratégies des filières permettront aussi de coordonner et d'harmoniser les politiques territoriales des Régions. La gestion des crédits du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) est en effet confiée aux Conseils régionaux par les dernières lois de décentralisation.

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Strategies-de-filieres-pour-une-agriculture-competitive-au-service-des-hommes/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Strategies-de-filieres-pour-une-agriculture-competitive-au-service-des-hommes/(filiere)/2)

Plan abattoir reconduit en 2014 et complété par une aide aux investissements permettant de mieux valoriser le cinquième quartier

Le Plan abattoir mis en place depuis 2012 va être renouvelé en 2014 pour faciliter la mise en place d'un réseau structuré d'abattoirs. Le dispositif d'aides aux investissements matériels de compétitivité du plan 2013 sera reconduit et complété par une aide aux investissements contribuant à une meilleure valorisation du 5^{ème} quartier (abats, cuirs et peaux...). Un plafond de 200 000 € par groupe sera

applicable au titre de la nouvelle réglementation de minimis. La Banque publique d'investissement pourra apporter des garanties d'emprunts aux entreprises. La mesure est pour l'heure dotée d'un budget de 4 millions d'euros.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 septembre 2014.

En 2012, 10 dossiers ont bénéficié d'un montant d'aide global de 2,86 millions d'euros. En 2013, ce sont 14 dossiers qui ont été aidés pour 3,15 millions d'euros.

Aide à la filière Label rouge « veau sous la mère »

Le dispositif d'aide à la filière Label Rouge « veau sous la mère », mis en place depuis 2012, entre dans sa dernière année d'application.

Ce dispositif consiste en un programme d'appui technique à l'amélioration de la qualité pour répondre à la demande des points de vente. L'aide est versée aux organisations de producteurs engagées dans le programme et à l'Association « Le veau sous la mère » pour l'emploi de techniciens ou ingénieurs chargés d'aider les éleveurs à améliorer les conditions de production de leurs veaux pour répondre aux spécifications des distributeurs (poids de carcasse, couleur de la viande, conformation bouchère, état d'engraissement).

Assistance technique en exploitations bovines et ovines : réduire les coûts de production et améliorer l'autonomie alimentaire

Une décision du directeur général de FranceAgriMer du 1^{er} avril 2014 explique les modalités d'attribution des aides accordées par l'établissement au titre de l'assistance technique.

Le dispositif d'assistance technique dans les exploitations d'élevage bovin et ovin, s'appuie sur deux volets : économique (coûts de production) et agro-écologique (autonomie alimentaire principalement).

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
